Niveau(x) d'enseignement: 4 Numéro EDUQ : 9670927
Centre d'intérêt: 640

Québec (Province) Ministère de l'éducation. Direction générale de l'équipement.

Guide d'aménagement des laboratoires de sciences, niveau secondaire / Ministère de l'éducation, Direction générale de l'équipement. -- [Québec] : La Direction, [1980?].
16 p. : plans ; 28 cm.

Descripteur(s): Laboratoire de sciences * Aménagement * Equipement * Plan * Guide * Primaire (Ordre d'enseignement) * Secondaire (Ordre d'enseignement)

Le guide, qui remplace tous les plans types précédents, s'adresse aux directeurs du service de l'équipement, aux directeurs de l'enseignement, aux directeurs d'école ainsi qu'aux directeurs adjoints dans les commissions scolaires. On y trouve les spécifications des laboratoires de sciences ainsi que la liste complète de l'équipement. Les superficies allouées au programme technique de construction doivent être respectées. Les plans annexés peuvent servir de guides pour l'installation, la construction et l'aménagement des locaux.

Type de document: d

C08768

EDUQ 8670927

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation
Direction générale de l'administration

GUIDE D'AMÉNAGEMENT DES LABORATOIRES DE SCIENCES

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

EDUQ 8670927

Direction générale de l'administration

GUIDE D'AMÉNAGEMENT DES **LABORATOIRES DE SCIENCES**

Publié par le Service général des communications
du ministère de l'Éducation
Québec, 1979

Dépôt légal: premier trimestre 1979
Bibliothèque nationale du Québec

LABORATOIRES DE SCIENCES

— SCIENCES NATURELLES

— PHYSIQUE

— CHIMIE

— BIOLOGIE

Ce guide s'adresse aux directeurs du service de l'équipement, aux directeurs de l'enseignement, aux directeurs d'école ainsi qu'aux directeurs adjoints dans les commissions scolaires.

Vous y trouverez les spécifications des laboratoires de sciences ainsi que la liste complète de l'équipement.

Les superficies allouées au programme technique de construction doivent être respectées. Les plans ci-annexés serviront de guides pour l'installation, la construction et l'aménagement des locaux.

N.B.: Ce cahier-guide remplace les publications antérieures.

Ce document a été préparé par

le Service de l'architecture
Direction générale de l'administration

avec la collaboration

du Service des programmes
Direction générale du développement pédagogique

de la Direction des services éducatifs
Direction générale des réseaux

sous la responsabilité de

Monsieur Ghislain Papillon, architecte

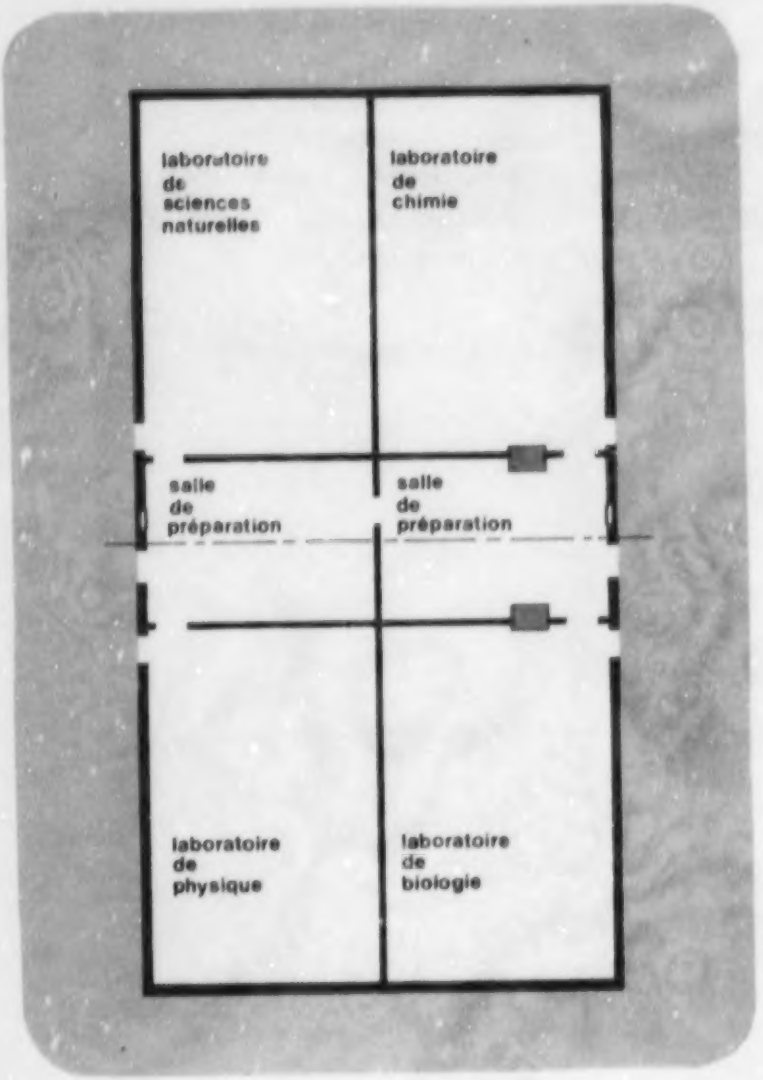

RÉVISIONS			
DATE	CHANGEMENTS		

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

DIRECTION DE L'ÉQUIPEMENT

AGENCEMENT DE QUATRE LABORATOIRES

DESSINÉ PAR Cl. Toupin — DATE 1970

TRACÉ PAR — ÉCHELLE

VÉRIFIÉ PAR — DESSIN No

APPROUVÉ PAR — 80-01

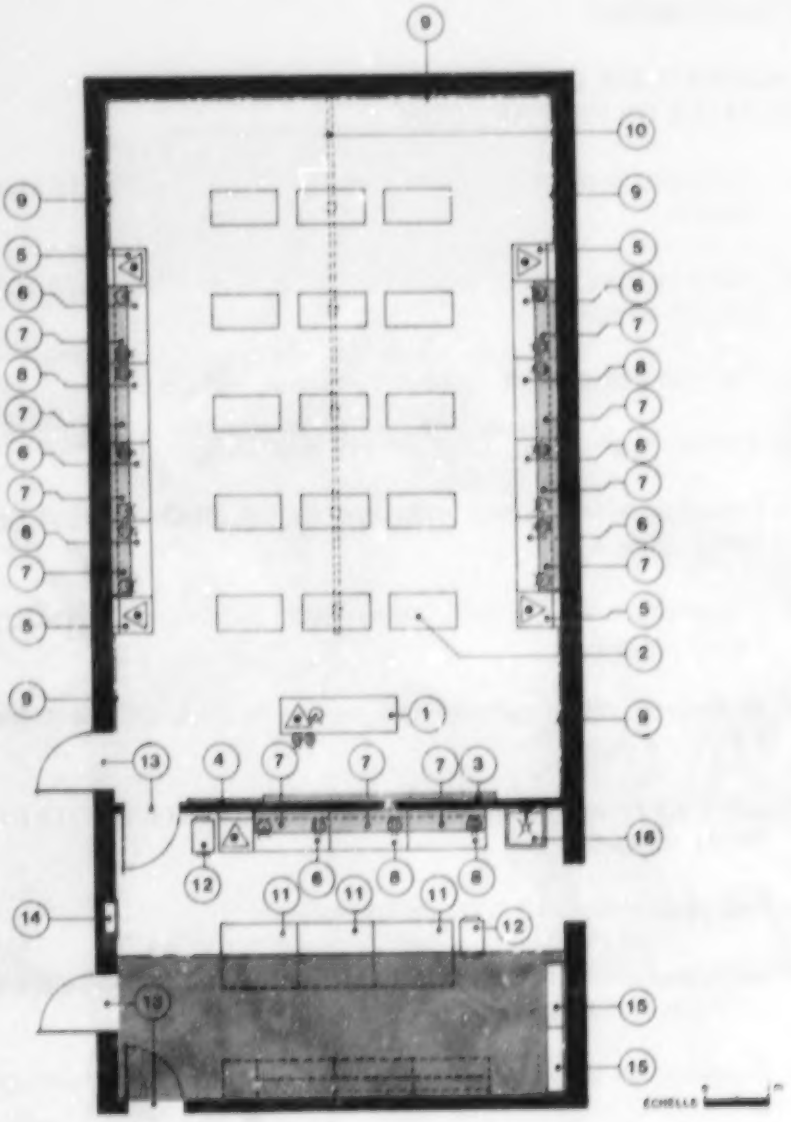

RÉVISIONS				MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION	LABORATOIRE DE SCIENCES NATURELLES
DATE	CHANGEMENTS			DIRECTION DE L'ÉQUIPEMENT	DESSINÉ PAR M. Goupil — DATE 1970
					TRACÉ PAR — ÉCHELLE
					VÉRIFIÉ PAR — DESSIN No
					APPROUVÉ PAR — SC 02

ÉQUIPEMENT

LABORATOIRE DE SCIENCES NATURELLES ET SALLE DE PRÉPARATION

1. Comptoir de laboratoire en bois, norme du BNQ 6673-316 (quantité 1), intégré.

2. Table de travail pour laboratoire, norme du BNQ 6673-100 (quantité 15), intégrée.

3. Tableau noir ou vert, 1219 × 3658 mm, intégré.

4. Tableau d'affichage, 1219 × 1219 mm, intégré.

5. Comptoir de laboratoire en bois, norme du BNQ 6673-311-05 (quantité 5), intégré.

6. Comptoir de laboratoire en bois, norme du BNQ 6673-311-00 (quantité 7), intégré.

7. Armoire de rangement en bois, norme du BNQ 6673-410-00 (quantité 11), intégrée.

8. Comptoir de laboratoire en bois, norme du BNQ 6673-311-06 (quantité 4), intégré.

9. Rail pour cartes, 19 202 mm lin., intégré.

10. Caniveau avec prise de courant double 15 A — 120 V, dans le plancher (un circuit par prise de courant), intégré.

11. Comptoir de laboratoire en bois, norme du BNQ 6673-311-06, sans dosseret et sans prise de courant (quantité 3), intégré.

12. Chariot de laboratoire, norme 6673-652-00 (quantité 1), C.S.R.

13. Porte 1067 mm de largeur minimale.

14. Soupape maîtresse manuelle: une pour chaque laboratoire et une pour chaque salle de préparation dans un coffret fermant à clef dans la salle de préparation.

15. Serre mobile, norme 5121-940-00 (quantité 2), C.S.R.

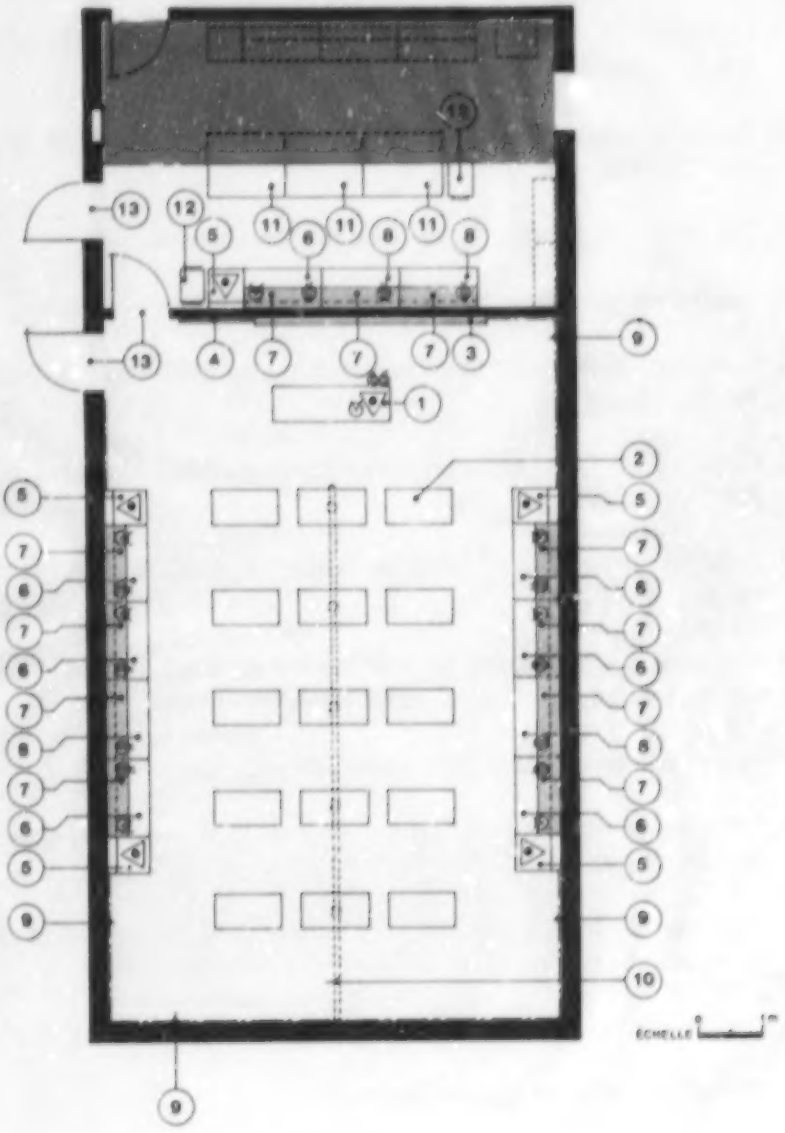

RÉVISIONS			
DATE	CHANGEMENTS	dessiné par	approuvé par

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

DIRECTION DE L'ÉQUIPEMENT

LABORATOIRE DE PHYSIQUE

dessiné par: | date: 1979

tracé par: | échelle:

vérifié par: | dessin no

approuvé par: | SC 03

ÉQUIPEMENT

LABORATOIRE DE PHYSIQUE ET SALLE DE PRÉPARATION

1. Comptoir de laboratoire en bois, norme du BNQ 6673-316 (quantité 1), intégré.

2. Table de travail pour laboratoire, norme du BNQ 6673-100 (quantité 15), intégrée.

3. Tableau noir ou vert, 1219 × 3658 mm, intégré.

4. Tableau d'affichage, 1219 × 1219 mm, intégré.

5. Comptoir de laboratoire en bois, norme du BNQ 6673-311-05 (quantité 5), intégré.

6. Comptoir de laboratoire en bois, norme du BNQ 6673-311-00 (quantité 7), intégré.

7. Armoire de rangement en bois, norme du BNQ 6673-410-00 (quantité 11), intégrée.

8. Comptoir de laboratoire en bois, norme du BNQ 6673-311-06 (quantité 4), intégré.

9. Rail pour cartes, 19 202 mm lin., intégré.

10. Caniveau avec prise de courant double 15 A — 120 V, sortie du sol (un circuit par prise de courant), intégré.

11. Comptoir de laboratoire en bois, norme du BNQ 6673-311-06, sans dosseret et sans prise de courant (quantité 3), intégré.

12. Chariot de laboratoire, norme 6673-652-00 (quantité 1), C.S.R.

13. Porte 1067 mm de largeur minimale.

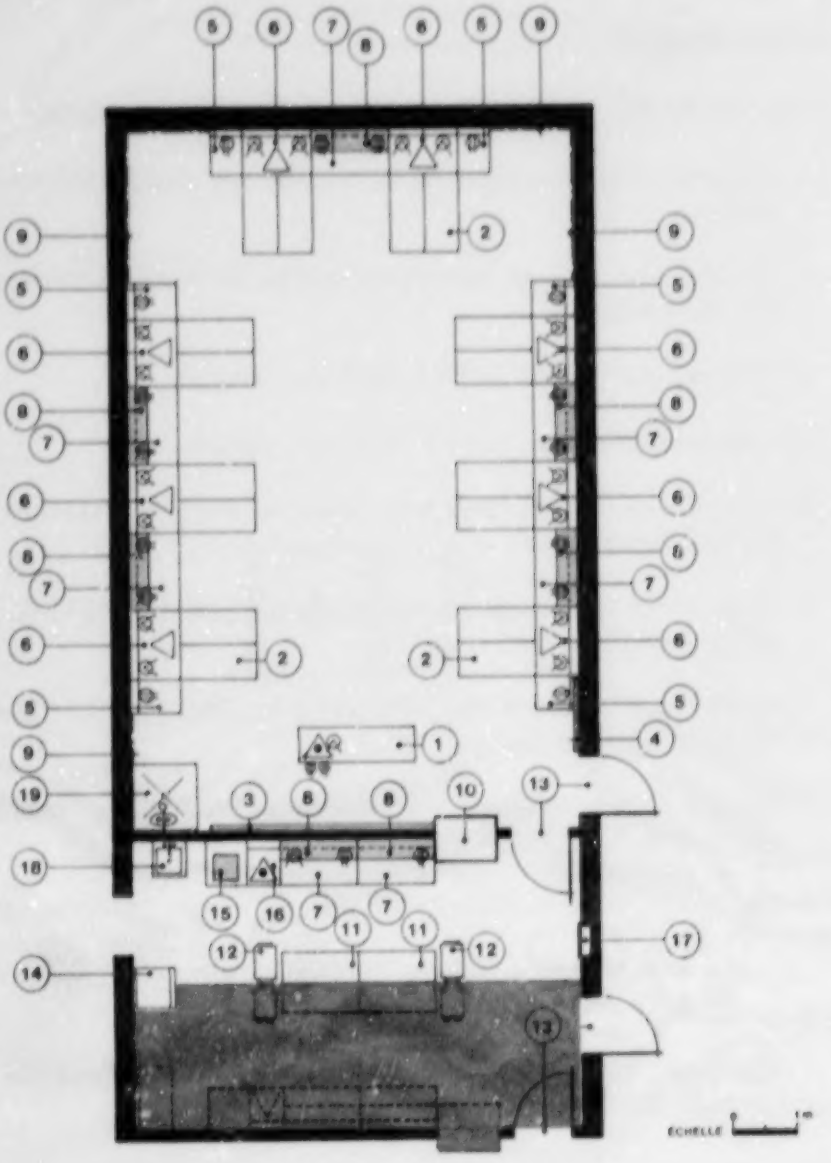

RÉVISIONS				MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION	LABORATOIRE DE CHIMIE	
DATE	CHANGEMENTS			DIRECTION DE L'ÉQUIPEMENT	dessiné par	date 1979
					tracé par	échelle
					vérifié par	dessin no SC 04
					approuvé par	

ÉQUIPEMENT

LABORATOIRE DE CHIMIE ET SALLE DE PRÉPARATION

1. Comptoir de laboratoire en bois, norme du BNQ 6673-316 (quantité 1), intégré.

2. Table de travail pour laboratoire, norme du BNQ 6673-100 (quantité 16), intégrée.

3. Tableau noir ou vert, 1219 × 3658 mm, intégré.

4. Tableau d'affichage, 1219 × 1219 mm, intégré.

5. Comptoir de laboratoire en bois, norme du BNQ 6673-311-02 (quantité 6), intégré.

6. Comptoir de laboratoire en bois, norme du BNQ 6673-311-04 (quantité 8), intégré.

7. Comptoir de laboratoire en bois, norme du BNQ 6673-311-06 (quantité 7), intégré.

8. Armoire de rangement en bois, norme du BNQ 6673-410-00 (quantité 7), intégrée.

9. Rail pour cartes, 19 202 mm lin., intégré.

10. Hotte de laboratoire en bois à double face, norme du BNQ 6673-551 (quantité 1), intégrée.

11. Comptoir de laboratoire en bois, norme du BNQ 6673-311-06, sans dosseret et sans prise de courant (quantité 2), intégré.

12. Chariot de laboratoire, norme 6673-652-00 (quantité 1), C.S.R.

13. Porte 1067 mm de largeur minimale.

14. Réfrigérateur 0,396 m^3, norme 4581-390-01 (quantité 1), C.S.R.

15. Plaque chauffante, LA15 × Lo15,9 mm, norme 5018-215-00 (quantité 1), C.S.R.

16. Comptoir de laboratoire en bois, norme du BNQ 6673-311-05 (quantité 1), intégré.

17. Soupape maîtresse manuelle: une pour chaque laboratoire et une pour chaque salle de préparation dans un coffret fermant à clef dans la salle de préparation.

18. Cuve de nettoyage, eau chaude, eau froide et renvoi, intégrée.

19. Lave-yeux avec une tête de douche manuelle, drain de sol 2 à 3% de pente.

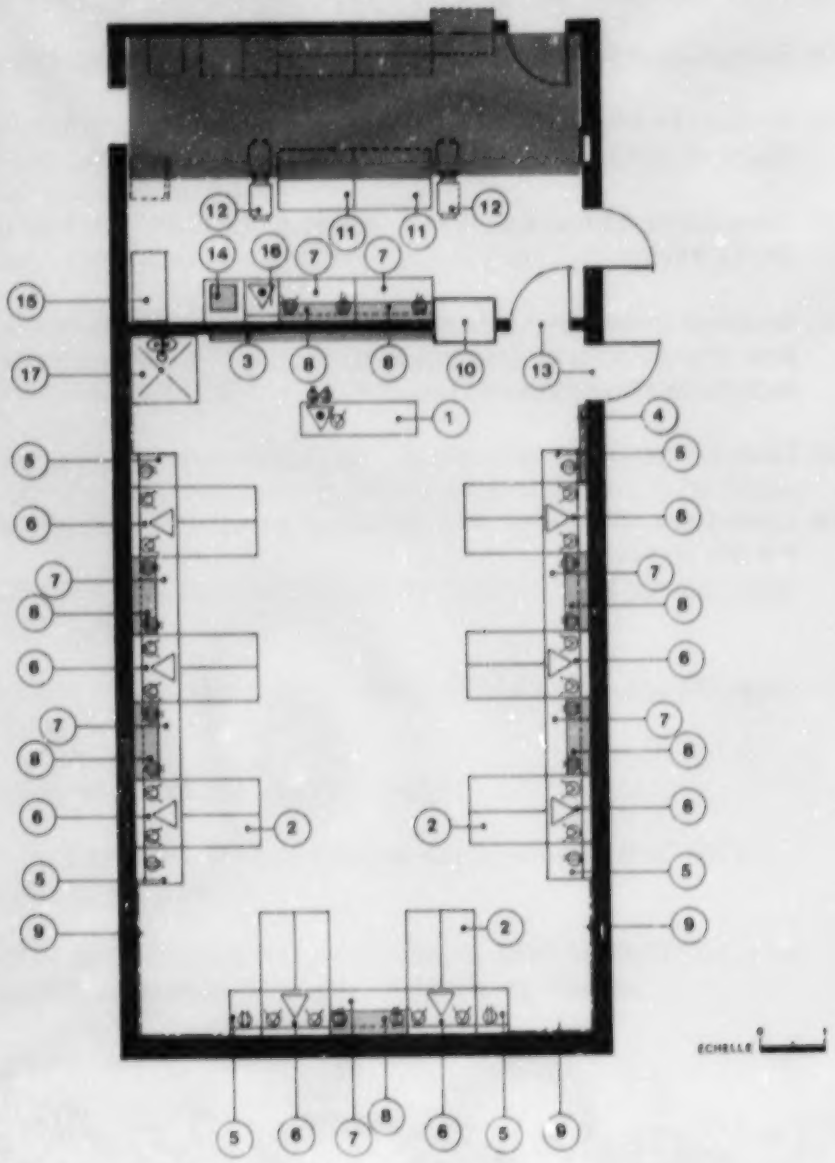

RÉVISIONS				MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION	LABORATOIRE DE BIOLOGIE	
DATE	CHANGEMENTS			DIRECTION DE L'ÉQUIPEMENT	DESSINÉ PAR: M. LEVASSEUR	DATE 1978
					TRACÉ PAR:	ÉCHELLE
					VÉRIFIÉ PAR:	DESSIN No SC 05
					APPROUVÉ PAR:	

ÉQUIPEMENT

LABORATOIRE DE BIOLOGIE ET SALLE DE PRÉPARATION

1. Comptoir de laboratoire en bois, norme du BNQ 6673-316 (quantité 1), intégré.

2. Table de travail pour laboratoire, norme du BNQ 6673-100 (quantité 16), intégrée.

3. Tableau noir ou vert, 1219 × 3658 mm, intégré.

4. Tableau d'affichage, 1219 × 1219 mm, intégré.

5. Comptoir de laboratoire en bois, norme du BNQ 6673-311-02 (quantité 6), intégré.

6. Comptoir de laboratoire en bois, norme du BNQ 6673-311-04 (quantité 8), intégré.

7. Comptoir de laboratoire en bois, norme du BNQ 6673-311-06 (quantité 7), intégré.

8. Armoire de rangement en bois, norme du BNQ 6673-410-00 (quantité 7), intégrée.

9. Rail pour cartes, 19 202 mm lin., intégré.

10. Hotte de laboratoire en bois à double face, norme du BNQ 6673-551 (quantité 1), intégrée.

11. Comptoir de laboratoire en bois, norme du BNQ 6673-311-06, sans dosseret et sans prise de courant (quantité 2), intégré.

12. Chariot de laboratoire, norme 6673-652-00 (quantité 1), C.S.R.

13. Porte 1067 mm de largeur minimale.

14. Plaque chauffante, LA15 × LO15,9 mm, norme 5018-215-00 (quantité 1), C.S.R.

15. Congélateur horizontal (domestique) 0,623 m^3, norme 4581-350-00 (quantité 1), C.S.R.

16. Comptoir de laboratoire en bois, norme du BNQ 6673-311-05 (quantité 1), intégré.

17. Lave-yeux avec une tête de douche manuelle, drain de sol, 2 à 3% de pente.

ANIMALERIE

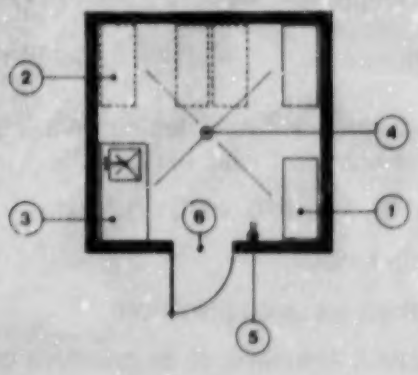

ESPACE DE RANGEMENT COMMUN

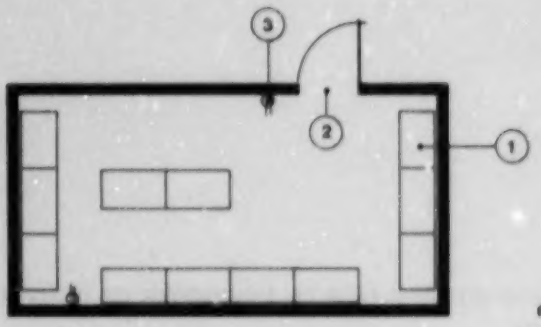

RÉVISIONS			
DATE	CHANGEMENTS		

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

DIRECTION DE L'ÉQUIPEMENT

ANIMALERIE ET ESPACE DE RANGEMENT COMMUN

DESSINÉ PAR PLÉTHORON — DATE 1978

TRACÉ PAR — ÉCHELLE

VÉRIFIÉ PAR — DESSIN No

APPROUVÉ PAR — SC. 06

ÉQUIPEMENT

ANIMALERIE

1. Étagère à cages, norme 5019-889-00 (quantité 2), C.S.R.

2. Étagère à cages (future).

3. Plan de travail: évier en acier inoxydable prévu à gauche ou à droite, selon l'endroit où le plan de travail est installé:

   — Dimension: HA787 × LA610 × LO1219 mm;

   — Matériaux: bois ou métal;

   — Assemblages exécutés avec précision;

   — Revêtement facile à entretenir et de première qualité;

   — Construction solide.

4. Drain de sol avec récupérateur à déchets.

5. Prise de courant à l'épreuve de l'eau.

6. Porte 914 mm de largeur minimale.

NOTES:

— L'animalerie doit être près du laboratoire de biologie et de la salle de préparation.

— Ventilation de l'animalerie: prévoir 20 changements d'air à l'heure; ventilation indépendante du système régulier.

— Plancher et murs: revêtement de céramique.

— Éclairage fluorescent, contrôlé avec une horloge chronométrique.

ÉQUIPEMENT

ESPACE DE RANGEMENT COMMUN

1. Étagère métallique, norme 6633-501-02 (quantité 12), C.S.R.

2. Porte 914 mm de largeur minimale.

3. Prise de courant 15 A — 120 V (quantité 2).

NOTE:

L'espace de rangement commun doit être près des laboratoires de sciences.

RÉFÉRENCES

DGA: *Cahier des normes,* Ameublement & outillage.

DGDP: *Annuaire de l'enseignement secondaire,* Cours de formation générale, cahier 01.

MIC: Normes du Bureau de normalisation du Québec.

Réalisé par le Service général des communications
du ministère de l'Éducation 7879-1015

44-2018